

## Descriptif de module

Domaine HES-SO Travail social

Filière Travail social

1 **Intitulé du module** **Paléo: prévention des jeunes en milieu festif** **2023-2024**

<b>Code</b> T.TS.SO354.ML256.F.24	<b>Type de formation *</b> <input checked="" type="checkbox"/> Bachelor <input type="checkbox"/> Master <input type="checkbox"/> MAS <input type="checkbox"/> EMBA <input type="checkbox"/> DAS <input type="checkbox"/> CAS <input type="checkbox"/> Autres		
<b>Niveau</b> <input type="checkbox"/> module de base <input checked="" type="checkbox"/> module d'approfondissement <input type="checkbox"/> module avancé <input type="checkbox"/> module spécialisé	<b>Caractéristique</b> Aucune	<b>Type de module</b> <input checked="" type="checkbox"/> module principal <input type="checkbox"/> module lié au module principal <input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire	<b>Organisation temporelle</b> <input checked="" type="checkbox"/> module sur 1 semestre <input type="checkbox"/> module sur 2 semestres <input type="checkbox"/> semestre de printemps <input type="checkbox"/> semestre d'automne <input type="checkbox"/> Autres

2 **Organisation****Crédits ECTS \***

3 ECTS

**Langue**

- allemand  anglais  
 français  français - allemand  
 français - anglais

3 **Prérequis**

- avoir validé le(s) module(s)  
 avoir suivi le(s) module(s)  
 Pas de prérequis  
 Autres

**Autres prérequis**

Avoir validé l'ensemble des modules fondamentaux au sens du PEC20 y compris le module intervention et professionnalité 1 ainsi que la formation pratique 1.

Dans l'attente des résultats d'examens, une inscription sous réserve au module est possible avec un délai ultime au 15 mars pour confirmer cette inscription.

4 **Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage \*****Compétences**

- 3. Construire et développer une relation professionnelle dans une posture favorisant le pouvoir d'agir et l'autodétermination des individus, groupes et communautés.
- 4. Établir des diagnostics de situation, construire, mener et évaluer des projets d'intervention et des actions en se basant sur des connaissances scientifiques, méthodologiques et des savoirs d'action.
- 7. Organiser, coordonner le travail en équipe et en réseau, et collaborer dans des logiques d'interprofessionnalité et d'interdisciplinarité.

**Objectifs d'apprentissage du module**

- Participer à la politique de prévention et de réduction des risques dans le cadre d'une manifestation festive de grande ampleur.
- Inscrire une action de travail social auprès d'un public jeune dans un milieu associatif bénévole.
- Collaborer avec les professionnel.les du secteur prévention/réduction de la manifestation.
- Adopter une posture critique liée à la mise en œuvre de politiques de prévention/réduction des risques en milieu festif, en questionnant le sens de l'action et en pratiquant l'observation de terrain.
- Adopter une posture professionnelle adéquate dans le cadre de l'accueil libre et du travail social hors murs.

**Domaine HES-SO Travail social**  
**Filière Travail social**

**5 Contenu et formes d'enseignement \***

**Contenu**

Le module Paléo permet de découvrir en grandeur nature l'intervention sociale auprès d'un public jeune en milieu festif. Au cœur du plus grand festival open air de Suisse romande, les étudiant.es expérimenteront les pratiques du travail social hors murs et de l'accueil libre, dans le cadre de trois projets de prévention/réduction proposés par Paléo, tout en profitant des avantages des bénévoles du festival. Les étudiant.es retenus dans ce module seront donc inscrits dans l'un ou l'autre des trois projets de prévention:

Les trois projets de prévention/réduction sont les suivants : Frangins/frangines Quartier libre, Frangins/frangines Terrain, la Plage.

L'intervention sociale pour les trois projets s'effectue durant la semaine du festival (y compris le lundi suivant la fin du festival), ainsi que la semaine précédant le festival et quelques week-ends durant les mois de mai et de juin.

Le module libre Paléo porte sur la préparation à l'intervention durant le festival. Dans cette perspective, les apports théoriques portent sur la jeunesse, les consommations en milieu festif, les pratiques de l'accueil libre et les limites de l'intervention sociale par les pairs. Jeux de rôles et mises en situation sont proposés.

**6 Modalités d'évaluation et de validation \***

Ce module passionnant est exigeant en termes de disponibilités. **La présence est obligatoire en tout temps**, et ceci aussi bien en cours que sur le terrain (formations internes du Paléo et le festival). Celle-ci fait partie des critères de validation du module.

Ainsi, les étudiant.es doivent se rendre disponibles quelques week-ends en mai, juin et/ou juillet, consacrés à des formations internes à Paléo.

Un.e étudiante qui n'est pas présent.e obtient la note F et doit se présenter à la modalité de répétition prévue.

**Evaluation écrite**

La partie ML est évaluée avec la participation active aux journées de formation interne à la HETS, ainsi que sur un dossier écrit individuel portant sur le cadre théorique du module (acquis/non acquis).

La partie CL est évaluée en collaboration avec le terrain. Une participation active au projet durant la semaine de festival est attendue. Un dossier écrit relatant une analyse de leur intervention sur le terrain est demandé aux étudiant.es.

Les directives des travaux du ML et du CL et les critères sont communiqués **au début du module**. Les conditions d'évaluation sont portées à la connaissance des étudiant.e.s au plus tard lors de la présentation du module. Pour que le module soit validé, l'étudiant.e doit obtenir un résultat "acquis".

**Répétition**

L'étudiant.e qui n'obtient pas les crédits attribués à un module doit le répéter dès que possible (art. 30, al.1 du Règlement sur la formation de base (Bachelor et Master) à la HES-SO); il ou elle doit « se présenter à l'évaluation du module concerné lors d'une deuxième session prévue durant la même année académique »;

Le module ne peut être répété qu'une seule fois et les abandons sont considérés comme des échecs (art. 30 al. 4 du Règlement sur la formation de base (Bachelor et Master) à la HES-SO). Une absence non justifiée à cette deuxième session aura pour conséquence un échec définitif.

La répétition permet à l'étudiant.e d'obtenir « acquis » en cas de réussite ou « non-acquis » en cas d'insuffisance. Dans ce cas, l'échec au module est définitif.

**7 Modalités de remédiation \***

- remédiation possible
- pas de remédiation
- Autres modalités (préciser ci-dessous)

**Autres modalités de remédiation**

**7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) \***

- remédiation possible
- pas de remédiation
- Autres modalités (préciser ci-dessous)

**8 Remarques**

La liste des intervenant.e.s est remise lors du premier jour de cours.

**9 Bibliographie**

Une bibliographie complète sera remise durant le cours.

**Domaine HES-SO** Travail social  
**Filière** Travail social

10 **Enseignant·e·s**

Armbruster Elatifi Ulrike  
Kalbermatter Dara

**Responsable de module \***  
Ulrike Armbruster-Elatifi

**Descriptif validé le \***

19 février 2024

**Descriptif validé par \***

Sophie Rodari, responsable de filière